Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 2 (1864)

Heft: 30

Artikel: Lausanne le 18 juin

Autor: S.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177225

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne le 18 juin.

Avant-hier, jeudi 16 juin, avait lieu à Morges la réunion annuelle de la Société vaudoise des sciences naturelles. La séance a été longue et occupée par un grand nombre de communications très intéressantes. Après la réunion, les membres de la Société ont été invités à visiter la précieuse collection d'antiquités lacustres recueillies par M. Forel devant le port de Morges. L'une des pièces les plus curieuses de cette collection est sans contredit la matrice en bronze dans laquelle se coulaient les haches de même métal.

Voici quelques-unes des communications présentées dans cette séance.

M. Fraisse, ingénieur, expose le principe de la balance aërohydrostatique de M. Seiler, et les applications dont cette importante découverte paraît susceptible. Nous reviendrons prochainement sur cette question, à laquelle nous ne pouvons pas donner aujourd'hui les développements convenables.

M. Alexis Forel, l'un des doyens de la Société, a lu une notice biographique sur M. Yersin, ce naturaliste infatigable que la mort a enlevé à l'âge de 38 ans, à la science, à sa famille et aux nombreux amis que lui avaient créés son caractère si aimable et sa complaisance à toute épreuve.

M. Ch. Dufour, de Morges, communique le résultat de ses recherches sur l'observation du thermomètre. Chacun sait combien il est long et ennuyeux, lorsqu'on veut observer le thermomètre en voyage, d'attendre que la colonne liquide soit arrivée à son état de stabilité; il est rare que la lecture puisse être faite avant que dix ou douze minutes se soient écoulées depuis que l'instrument a été installé. M. Dufour propose de faire trois observations à des intervalles équidistants et de déduire de ces données la température à laquelle l'instrument tend à arriver. Il suffit, pour obtenir la correction à apporter à la lecture moyenne, de faire le produit des différences premières des trois lectures et de diviser ce résultat par leur différence seconde.

M. Davall, forestier, lit un mémoire fort intéressant sur l'acclimatation des végétaux et principalement des arbres. Le grand nombre des renseignements spéciaux contenus dans ce document ne nous permet pas d'en donner une analyse même succincte.

M. Dufour, de Lausanne, donne connaissance de ses recherches sur l'ébullition de l'eau. Nous rappelons que notre savant compatriole est arrivé, ensuite d'expériences nombreuses, à conclure que les liquides peuvent être portés à une température bien supérieure à celle qui correspond généralement à leur point d'ébullition sans que celle-ci se manifeste. M. Dufour est arrivé ainsi à retarder de 20 à 23 degrés le point d'ébullition de l'eau. Ces résultats offrent un rapprochement frappant avec les faits qui accompagnent ordinairement l'explosion des machines à vapeur. Ces explosions se produisent le plus souvent dans des conditions vraiment extraordinaires: c'est lorsque la machine est en repos, pendant que le feu se ralentit, que la chaudière saute; aucune des théories proposées jusqu'à ce jour n'a pu donner une explication satisfaisante de ce fait anormal. M. Dufour pense, et avec raison. croyons-nous, que l'état de calme dans lequel se trouve l'eau arrête l'ébullition; le refroidissement qui doit atteindre d'abord la partie supérieure de la chaudière fait diminuer la pression de la vapeur; cette pression s'abaisse bien au-dessous du point auquel l'ébullition devrait se produire; si alors un ébranlement quelconque vient à avoir lieu, l'eau entre violemment en ébullition, donne naissance à une quantité prodigieuse de vapeur, et la chaudière éclate. Cette explication a reçu l'approbation de M. Zeuner, l'un des professeurs les plus éminents du polytechnicum de Zurich.

M. Gay, professeur, donne connaissance des recherches qu'il a entreprises dans le but d'arriver à déterminer exactement et jour par jour la quantité d'eau que débite le Rhône. Grâce à certains travaux préliminaires, il pourra être fait des observations journalières assez simples pour être confiées aux gendarmes qui stationnent sur les rives du Rhône. Ces observations auront une immense importance, ainsi que celles qui pourront être établies sur d'autres rivières, au point de vue du régime de nos cours d'eau; les entreprises de desséchement, les constructions auxquelles on de-

vra avoir recours pour prévenir les inondations, exigent que des renseignements nombreux soient recueillis sur ce point.

MM. Roux, pharmacien, Piccard, commissaire, Nicati, docteur, présentent encore quelques communications qui terminent cette laborieuse journée.

S. C.

Les somnambules lucides.

Le Journal de Genève contenait dernièrement la déclaration d'un étranger venu à Genève pour consulter une marquise qui donne des consultations somnambuliques. Il s'étonnait que cette dame eût pu lui décrire les symtômes de la maladie de son épouse et lui faire le portrait de son fils, n'ayant jamais vu ni l'un ni l'autre. De là, il semblait conclure que cette marquise lucide connaît tout, que rien ne lui est caché, et qu'ainsi elle doit lui avoir aussi révélé le remède nécessaire pour la maladie dont il se préoccupait.

Il est peut-être utile de rectifier des idées qui sont partagées par un grand nombre de personnes. Si cet étranger veut bien prendre la peine de lire ces lignes, dont l'auteur ne nie ni les phénomènes magnétiques, ni ceux des tables tournantes (mais sans y voir, bien entendu, des moyens de divination et de prophétisation), peut-être perdra-t-il les espérances flatteuses qu'il a pu concevoir relativement à l'objet de son inquiétude, mais au moins il restera dans le vrai et ne mettra pas sa confiance dans ces moyens illusoires et puérils.

Le magnétisme animal, cette propriété si curieuse des corps vivants, appartient à tous les hommes, mais à des degrés singulièrement variables. Ceux chez qui le fluide est puissant, attirent à eux celui des autres hommes avec qui ils se mettent en contact, et cela en raison directe de leur force relative. Or, ce fluide porte avec lui nos facultés naturelles, notre mémoire, nos connaissances acquises, tous les dons de la nature et tous les fruits de l'éducation, en un mot, notre ame tout entière. Si ce courant s'établit de moi, que je supposerai faiblement pourvu, à un être plus richement organisé, alors mes facultés, tout ce que je sais, tout ce que je suis, passe momentanément en un courant invisible de mon corps, étui de mon âme et son docile instrument, dans le corps de ce somnambule; qui l'attire comme l'aimant attire le fer. Cela ne veut pas dire que j'aie moins d'esprit et d'instruction que lui; non, ma vanité peut se rassurer, ce n'est pas un esprit supérieur qui en absorbe un moindre; mais sans doute mon esprit est moins adhérent à mon corps que le sien, et il subit même la loi de l'attraction. Mon âme pénêtre donc dans son corps, et, pendant cette période passagère, ses membres, sa bouche, ses yeux, son larynx, tout l'appareil des relations extérieures obéira à l'impulsion d'une âme étrangère, et servira d'instrument pour la transmission de ma pensée à moi, laquelle d'ordinaire avait mon propre corps pour organe. Mais cette fusion de deux êtres immatériels ne dure pas plus que le contact matériel qui y donne lieu. Si le rapport cesse, à l'instant mes facultés rentrent dans mon cerveau, pour lequel elles sont faites, mes connaissances se remettent dans mon appareil cérébral, qui a été fait pour les contenir. Mais pendant le déménagement passager de mes facultés et de mes notions acquises, l'étonnement de tout le monde est grand d'entendre sortir de la bouche de cette personne magnétisée des choses que je devrais savoir seul et dont elle ne devrait pas être instruite. Et moi je m'étonne plus qu'un autre, parce que je sais mieux qu'un autre que ces choses n'étaient connues que de moi seul. Il n'y a pourtant là point d'autre mystère, sinon que la partie immatérielle de moi-même a été attirée par un fluide très supérieur en puissance, en sorte qu'un tiers est entré en partage de tout mon petit savoir, de mon bagage moral, et en a fait son profit, mais sans m'en dépouiller moi-même. Une fois ce mystère admis, tout s'explique aisément.

Tout saisi de m'apercevoir que ce somnambule savait ce que je sais, et ne réfléchissant pas qu'il ne le sait que par la raison que je le sais moi-même, et que je le lui ai communiqué par le contact, j'en conclus que c'est un être miraculeux, qu'il doit savoir ce que j'ignore, et je suis assez naïf pour le lui demander. C'est exactement comme si je me le demandais à moi-même, et comme si je recevais ma propre réponse par la bouche d'un tiers. Un somnambule est un écho, rien de plus.

Ainsi donc, si cette théorie est vraie, M^{me} la marquise, personne très-lucide, je l'admets, somnambule au fluide puissant, j'y consens, n'ignore rien de ce que je sais, on peut le croire, et cela aussi longtemps que dure le contact; mais elle ne sait rien de ce que j'ignore. J'en mettrais, comme on dit, ma main au feu. Je garantis donc à Messieurs les consultants qu'en allant dans le cabinet de la nouvelle Pythonisse, ils assisteront à un très-joli phénomène de physique, ou plutôt de physiologie amusante, mais qui n'est et ne sera rien de plus jusqu'à la fin des siècles. Ils n'acquerront donc pas la plus légère lumière sur les faits, à eux inconnus, à propos desquels ils auront la curiosité d'interroger l'oracle. Ce qu'ils savaient avant d'entrer, ils l'entendront de sa bouche; c'est joli, c'est curieux, mais c'est tout.

Avouons que les découvertes que notre siècle a faites dans le monde dit des esprits méritent de l'intérêt; mais hâtons-nous d'ajouter que ces découvertes ne sont susceptibles, ni d'avancer les sciences en général, sur tant de points restés obscurs, ni de rendre aux particuliers aucun service pour leurs intérêts personnels. Qu'on me dise ce que les magnétiseurs ont découvert depuis 80 ans qu'ils s'escriment à perte de vue! Si leur pouvoir divinatoire était réel, ils découvriraient des trésors cachés ou des secrets industriels qui, dès demain, les rendraient archi-millionnaires; au lieu de cela, on les voit vivre assez chétivement aux dépens d'un petit cercle de croyants. Par les moyens naturels d'investigation, l'homme a trouvé beaucoup de choses... Les moyens surnaturels du magnétisme n'ont rien trouvé du tout. Opérer des guérisons par les passes magnétiques est une affaire toute différente et plus croyable, car il n'y a rien ici de miraculeux. La puissance d'un bon magnétiseur, distribuant son fluide avec intelligence, peut aussi bien guérir une maladie que certains remèdes auxquels tout le monde a foi, et qui se prennent par fractions minimes. La guérison peut résulter de tout moyen physique; or, le magnétisme en est un; mais jamais guérison ne s'opérera par les divinations d'une somnambule. Appliqué à l'art de guérir, le magnétisme n'est pas un voyant que l'on consulte, c'est un remède que l'on prend. En de bonnes mains, il peut opérer dans certains cas; en particulier, il s'est souvent montré un anesthésique précieux. 4

(Journal de Genève).

Les annonces de mariages à la cathédrale de Lausanne.

Avant tout, nous autres paroissiens assidus au sermon de la cathédrale, supplions très-instamment l'autorité compétente de nous faire rémission d'une partie de la torture hebdomadaire à nous infligée chaque dimanche matin; nous voulons parler de l'interminable lecture des promesses de mariage, et nous pensons que nos chers pasteurs sont entièrement d'accord avec nous. Quiconque connaît notre assemblée du dimanche matin peut attester qu'il n'y a pas foule, loin de là.

 ${\bf 1}\;$ On nomme ainsi les agents qui procurent l'insensibilité, comme le chloroforme.